

Le bulletin d'information de l'Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale

Sommaire

L'INVITE DE FEHY	
Phase avenir de notre futur PNAE	1
LE BE DE L'ARSIE	
Le Bureau Exécutif vers quelques pistes de sources de financement	1
ACTUS DES COMMISSIONS	
Statistiques d'accès à www.arsie.mg durant l'année 2012	1
Domaines/pays visiteurs Top 18	2
LES INFOS	
Projet Atlas sur les lémuriens de Madagascar	2
Engagements de Madagascar pendant RIO+20	2
METADONNEES	
Situation des métadonnées	3
CONNAISSEZ-VOUS?	
Le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation CATI	4
LES www de Fehy	
http://www.africa.ufl.edu/asq/v3/v3i2a3.htm	4
http://www.parcs-madagascar.com	4
http://popplanet.org/PopPlanet/issue.cfm?CurrentLanguageID=3	4
http://www.iucnredlist.org	4
CHARTRE DE L'ARSIE	
RAPPEL DU PRINCIPE 2 (SUITE)	4

de ces bases d'informations sans lesquelles nous dépendrons toujours intellectuellement de l'extérieur. Et pour cela nous avons nos jeunes, notre foi et notre dynamisme.

Guy Razafindralambo, Coordonnateur de l'Unité de Coordination des Projets Environnementaux

Le BE de l'ARSIE

Le Bureau Exécutif vers quelques pistes de sources de financement

Le partenariat conclu avec l'Office National pour l'Environnement ONE dans le cadre du projet Atlas des lémuriens de Madagascar a permis d'assurer une partie de fonctionnement 2012 de l'ARSIE.

Des nouveaux gestionnaires de fonds tels que Global Environment Fund GEF seront visités pour présenter les activités susceptibles d'éligibilité de l'ARSIE.

Suite à des échos de la Conférence des Nations Unies RIO+20, des grandes voix devant le peu d'engagements fermes consignés au vu des formules pompeuses dans la déclaration finale d'une soixante de pages adopté par 190 pays ont appelé la société civile, les cadres associatifs pour réduire les inégalités, pour sortir des modes de vie prédateurs, pour la justice climatique, pour arrêter les dérives de l'économie verte, pour cesser la marchandisation de l'eau etc...

Et enfin, corollaire du précédent paragraphe les traditionnels bailleurs de fonds présents à Madagascar sont à l'écoute des associations, à l'ARSIE de creuser l'opportunité.

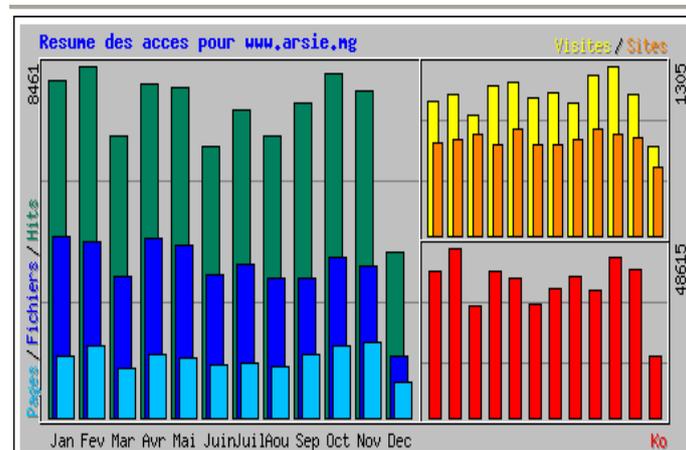
Actus des commissions

Commission communication

Statistiques d'accès à www.arsie.mg

Période du résumé: 12 derniers mois

Généré le 17-Dec-2012 15:01 Romance Standa



L'Invité de Fehy

Phase avenir de notre futur PNAE

La fin du financement additionnel du PE3 en décembre 2014 clôturera définitivement le cycle du Plan National d'Actions

Environnementales PNAE qui a débuté en 1992 par l'adoption de la Charte de l'Environnement Malagasy par l'Assemblée Nationale Malagasy.

Cela fait donc près de vingt ans que nous avons pleinement pris notre destinée environnementale en mains et cela accompagnés par les bailleurs de fonds.

Parmi nos priorités ont été inscrits le développement de la population mais aussi le développement d'outils pour une meilleure gestion de notre environnement.

Plusieurs centaines de millions de dollars ont été investis depuis.

Pourtant, malgré l'avancée de technologies nouvelles dont nous profitons heureusement, localement nos bases d'information restent désuètes et somme toute très en deçà de nos besoins et surtout difficilement accessibles à nos élites.

Ces bases sont en l'occurrence les données d'information géographiques, cartographiques et les données statistiques mises à jour.

A cela s'ajoute l'absence de base de données bibliographique sur laquelle l'ARSIE travaille depuis 1999 à la mesure de ses moyens et à qui j'adresse ici mes plus sincères encouragements et mes félicitations sur le travail déjà effectué.

Il me semble qu'après avoir mis en place toutes ces institutions qui oeuvrent dans la gestion de l'Environnement, après avoir initié et amélioré nos concepts de gestion, après les avoir mis en œuvre et mis à l'échelle, il nous faut dans cette phase avenir de notre futur PNAE nous atteler à deux choses incontournables: le financement pérenne de nos activités et la mise en place

Domaines/pays visiteurs (Top 18)

Domaines/Pays	Pages	Hits	Bande passante
Commercial	com	384	416 7.21 Mo
Inconnu	ip	199	352 5.37 Mo
Madagascar	mg	109	598 5.92 Mo
Network	net	82	235 1.91 Mo
India	in	51	196 1.77 Mo
France	fr	29	126 1.53 Mo
Norway	no	17	17 253.36 Ko
Russian Federation	ru	14	14 577.16 Ko
Germany	de	14	14 1.00 Mo
Ukraine	ua	10	10 30.30 Ko
Non-Profit Organizations	org	7	29 163.75 Ko
Lithuania	lt	6	6 46.13 Ko
Mauritius	mu	3	16 137.15 Ko
Italy	it	2	2 1.91 Ko
Belgium	be	2	2 21.16 Ko
Tokelau	tk	1	1 10.58 Ko
China	cn	1	1 299.27 Ko
Romania	ro	1	1 10.58 Ko

Generated by [Webalizer Version 2.01](#)

Notons l'apparition des pays émergents tels que l'Inde, la Chine et l'absence toujours remarquable des pays d'Afrique



LES INFOS

Projet Atlas sur les lémuriens de Madagascar

Madagascar est mondialement réputée par sa mégadiversité. S'agissant des lémuriens, d'une part, 101 espèces sur 668 qui sont toutes endémiques à Madagascar seule (alors qu'il y a 91 pays) et d'autre part la liste rouge de l'IUCN datée de 2008 classe aussi Madagascar parmi pays à haut risque d'extinction d'ici quelques décennies si des actions de conservation de protection ne sont pas prises.

Face à ce paradoxe ou plutôt ce défi, un état de lieu des connaissances sur les lémuriens s'impose pour déboucher sur un atlas de lémuriens de Madagascar d'abord et pour bien mener les actions à entreprendre dans un futur proche ensuite.

Aussi tous les acteurs de l'environnement oeuvrant sur cette thématique animale et disposant d'informations, de données sont invités à contribuer à la protection et à la conservation de ce patrimoine mondial, les fonctions de direction et de coordination étant assurées par l'Office National pour l'Environnement ONE avec le soutien financier de la fondation JRS Biodiversity.

La première phase du projet a vu la participation du Département de Biologie Animale DBA de la Faculté des Sciences de l'université d'Antananarivo, du Groupe d'Etude et de Recherche sur les Primates GERP de Madagascar, de l'ARSIE.

En ce qui concerne l'ARSIE, l'objectif de la convention avec l'ONE est de consolider et d'alimenter la base de données sur les références bibliographiques en ligne sur les lémuriens de Madagascar notamment celles de l'ouvrage Lemurs of Madagascar édité en 2010.

Voici un extrait de résultats

Famille	Nombre espèces	Nombre de métadonnées
CHEIROGALEIDAE	30	208
LEPILEMURIDAE	27	70
LEMURIDAE	28	479
INDRIIDAE	17	253
DAUBENTONIIDAE	01	68
Espèces confondues	103	166

Le projet d'Atlas des lémuriens de Madagascar tombe en phase avec les menaces d'extinction aigue des lémuriens, sujet d'actualité en cette période de crise à Madagascar.

Bureau permanent de l'ARSIE

Engagements de Madagascar pendant RIO+20



SEM Le Président de la Transition

Lors de son discours, Monsieur le Président de la Transition Andry Nirina Rajoelina a estimé que Rio+20 devrait être la Conférence de tous les espoirs pour tous les pays, qu'ils soient développés, émergents ou en développement.

Dans ce contexte, il a estimé qu'une vraie politique de coopération Sud-Sud devrait être un levier pour répondre aux attentes pour le développement durable dans les pays émergents et en développement. « Une vraie politique axée sur la stabilité régionale, ainsi que sur l'économie verte, avec une préoccupation particulière concernant la sécurité alimentaire et l'optimisation des ressources minières, halieutiques, énergétiques, et forestières au profit de la population sont plus que des engagements: ce sont des devoirs », a-t-il dit.

En matière de développement, il a noté que Madagascar attachait une valeur particulière à l'aspect humain du développement mais que la préoccupation majeure concernait aussi la gestion durable de l'environnement, de l'optimisation de l'eau et du lancement d'une politique nouvelle d'énergies renouvelables. Faisant remarquer que les agriculteurs constituent 80% de la population de Madagascar, le Président de la Transition malgache également mis l'accent sur le rôle que joue l'éducation

pour atteindre les objectifs de développement durable. En ce qui concerne Madagascar, le maintien d'un climat social favorable à la production passe aussi par la stabilité politique.

La délégation malgache est consciente que joue « l'Economie verte » dans le développement durable et l'éradication de la pauvreté » qui consiste à:

- 1- Reconnaître la valeur du capital naturel et l'intérêt d'y investir ;
- 2- Reconnaître que l'Economie verte joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté ;
- 3- Créer des emplois et renforcer l'équité sociale ;
- 4-Substituer les énergies renouvelables et les technologies à faible taux d'émission de carbone aux combustibles fossiles ;
- 5- Favoriser l'utilisation plus rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique ;
- 6- Assurer des conditions de vie urbaines plus durables et une mobilité à faible taux d'émission de carbone.

A court et moyen terme, les conditions pour mettre en place une Economie verte sont :

- 1-La mise en place des cadres réglementaires solides ;
- 2-La priorité aux dépenses et investissements publics dans les domaines qui favorisent la conversion écologique des secteurs économiques ;
- 3-La limitation des dépenses dans les domaines qui épuisent le capital naturel ;
- 4-Le recours à la fiscalité et aux instruments économiques pour modifier les préférences des consommateurs et consommateurs et promouvoir l'innovation et les investissements verts ;
- 5-L'investissement dans le renforcement des capacités et la formation ;
- 6-Le renforcement de la gouvernance internationale.

Dans notre prochain numéro, nous livrons le résumé de la déclaration de RIO+20.

Tiré du rapport de mission de la Délégation malgache lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable RIO+20



Métadonnées

Situation des Métadonnées

De janvier 2012 à décembre 2012, le nombre de métadonnées est passé de 30182 à 31694, ceci grâce au partenariat conclu avec l'Office National pour l'Environnement dans le cadre du Projet Atlas sur les lémuriers de Madagascar et au don de Conservation International-Madagascar (clos janvier 2012).

Institutions	Métadonnées en ligne	Métadonnées en attente de diffusion
ANAE	36	
MNP	487	
CFSIGE	108	
CIMAD	128	
CITE	140	
CNRE	11	
DESS FONCIER	13	

Institutions	Métadonnées en ligne	Métadonnées en attente de diffusion
FOFIFA	475	
FTM	453	
INSTAT	15	
MBG	758	
MEFT	134	
MTM	190	
ONE	1949	
PACT	50	
SAHA	1662	
SAGE	297	
SIR AlaotraMangoro	1110	
SIR Menabe	337	
SIR Anosy		10
SIR Boeny	239	53
Observatoire Voarisoa	50	
WCS	511	61
WWF	623	
CIRAD	61	
ESSA AGRO	1063	
PBZT	5551	
MNP Diégo (DIANA)	67	1
MADADOC	12803	
CWR	275	
RBG Kew	99	
SNGF	210	
DBEV	75	
PGM-E/GIZ	22	
CeRSAE	632	
ISSEG	13	
CF PLAE	24	
Projet d'atlas des lémuriers de Madagascar	1017	
Divers	6	
Totaux	31 694	125



Connaissez-vous ?

Le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI)

Le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI), a été initié en coopération avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Pour le cas de Madagascar, le CATI installé au Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique Antananarivo est capital pour l'émergence et la consolidation de la propriété intellectuelle dans le pays. Le CATI constitue une bibliothèque digitale, un centre de formation et un centre d'appui aux affaires permettant l'amélioration des capacités et des compétences nationales dans le domaine de brevet.

Objectifs :

- Aider les inventeurs et chercheurs à acquérir l'indépendance technologique pour pouvoir garantir leur développement dans tous les domaines.
- Permettre aux innovateurs des pays en développement d'avoir accès à des prestations locales de services d'information technologique de qualité et d'autres services connexes.
- Faciliter l'émergence et la consolidation de la propriété intellectuelle dans les pays en vue de favoriser l'inventivité,
- Permettre l'accès aux nouvelles technologies et, de créer des structures d'accompagnement des chercheurs et d'inventeurs

Services et produits offerts :

- Mise à la disposition des Informations et ressources documentaires techniques accessibles sur internet auprès du cyberspace du CATI: Informations périodiques, de brevets, de publications technologiques ou scientifiques dans un secteur technologique donné ;
- Des dossiers documentaires et documents de veille technologique sur les dépôts de brevets, des technologies en émergence et de celles en fin de cycle, des produits existants ou futurs ...
- Des informations sur les savoir faire fondamentales, ressources brevets, adresse des partenaires commerciaux
- Des informations ou orientation ou conseil, documents papiers ou documents électroniques traitant les domaines : les droits de propriété intellectuelle, élaboration de stratégies de propriété intellectuelle, informations sur le dépôt de brevets, les marques,... etc.
- Des services de conseil, assistance et fourniture d'accès à des bases de données spécialisés : Patentscope, espacenet ou commerciales : patbase, totalpatent, researchlife
- Des supports de formation : cours théorique et cours pratiques sur les méthodes et pratiques de recherche de brevet dans les différentes bases de données gratuites ou commerciales accessible au CATI.

Réseau de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation

L'échange d'expériences et d'informations entre les institutions impliquées dans l'innovation est un élément clef pour la dissémination rapide des connaissances, ce qui explique l'établissement d'un réseau CATI, comprenant des offices de propriété intellectuelle nationaux, des centres de recherche, des universités, des centres d'informations et d'autres institutions partenaires.

Diverses coordonnées du CATI

21, Rue Fernand Kasanga-Tsimbazaza
BP 6224 Antananarivo 101-Madagascar
Tél : 261 20 22 566 37 ;courriel : cidst@cidst.mg
Site Web : www.cidst.mg

**Les www de Fehy**

<http://www.africa.ufl.edu/asq/v3/v3i2a3.htm>

En tenant compte de l'allure de la dégradation de l'environnement malgache, surtout des forêts, les acteurs internationaux et malgaches ont cherché les moyens juridiques de les protéger davantage.

Lire l'article intitulé « une vue de près du droit sur l'environnement malgache ».

<http://www.parcs-madagascar.com>

Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées devenue Madagascar National Parks a vu le jour en 1990. Cette Association de droit privé, a été reconnue d'utilité publique à travers le décret n° 91-592 du 4 décembre 1991. Sa mission de conservation suggère l'éducation environnementale, la valorisation de l'écotourisme et la science et le partage équitable des bénéfices générés par les aires protégées avec la population riveraine.

Voir les détails relatifs aux parcs recensés

<http://popplanet.org/PopPlanet/issue.cfm?CurrentLanguageID=3>

Des informations sur Madagascar sont fournies par la Commission des Nations Unies sur le Développement Durable qui surveille et rapporte sur l'exécution de l'Agenda 21, le plan d'action qui a été convenu à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement en 1992 (Conférence de Rio).

<http://www.iucnredlist.org>

A voir pour connaître la totalité de la liste des espèces menacées inscrite dans la liste rouge de l'UICN

Notre Charte

Suite rappel des concepts et valeurs contenus dans notre charte : principe 2

Définitions

1. Aux fins de l'application de la présente Charte, est considérée comme constituant une information environnementale toute donnée, analyse et renseignement de nature scientifique, technique et factuelle sous quelle forme que ce soit (écrite, orale, visuelle, analogique, numérique, etc.) relative à l'environnement, y compris sa diversité biologique et dans sa dimension économique, sociale, humaine et culturelle. Elle inclut également les éco-techniques.

2. Il convient de distinguer parmi les informations environnementales:

- Les informations environnementales proprement dites* qui rassemblent l'ensemble des données, analyses, renseignements et éco-techniques décrits dans leur totalité et qui demeurent la libre, entière, pleine et exclusive disposition (droit de propriété ou autre) de leur auteur;
- Les méta-informations environnementales* qui décrivent les informations environnementales, dans un format standardisé, par leur objet, leur localisation, leur format, et par les règles relatives à leur accès et qui sont accessibles au public

(à suivre)

ARSIE: rue Dama Ntsoha RJB-BP 323 Ambanidia-Antananarivo 101

Madagascar-Tél.:034 19 22648–courriel:arsie@moov.mg

Url:<http://www.arsie.mg>

Rédaction: Com.Communication, Bur.Exécutif, Bur.Permanent